

BUREAU TERRITORIAL
Mardi 03 décembre 2019

Compte-rendu synthétique

L'an deux mille dix-neuf, le 03 décembre à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 27 novembre 2019.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	X	
DAUMIN	Stéphanie	1 ^{ère} vice-présidente	Abs	
DE COMARMOND	Hélène	2 ^{ème} vice-présidente	Abs	
DELL'AGNOLA	Richard	3 ^{ème} Vice-président	Abs	
GILGER-TRIGON	Anne-	4 ^{ème} vice-présidente	Abs	
LAURENT	Jean-Luc	5 ^{ème} vice-président	X	
VILAIN	Jean-	6 ^{ème} vice-président	X	
JANODET	Christine	7 ^{ème} vice-présidente	X	
DECROUY	Clément	8 ^{ème} vice-président	Abs	
MEHLHORN	Éric	9 ^{ème} vice-président	X	
MARCHAND	Romain	10 ^{ème} vice-président	Abs	
NOURY	Pascal	11 ^{ème} vice-président	X	
BOYER	Alexandre	12 ^{ème} vice-président	Abs	
VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	13 ^{ème} vice-présidente	X	
DAUDET	Patrick	14 ^{ème} vice-président	Abs	
YEBOUET	Elie	15 ^{ème} vice-président	X	
DIGUET	Patrice	16 ^{ème} vice-président	X	
LALLIER	Nathalie	17 ^{ème} vice-présidente	X	
HAMID	Sakina	18 ^{ème} vice-présidente	Abs	
RODIER	Christine	1 ^{ère} conseillère supplémentaire	Abs	
BAUD	Françoise	2 ^{ème} conseillère supplémentaire	Abs	
GRILLON	Éric	3 ^{ème} conseiller supplémentaire	X	
DOMPS	Richard	4 ^{ème} conseiller supplémentaire	X	
PERRIMOND	Michel	5 ^{ème} conseiller supplémentaire	X	
CHARESSON	Raymond	6 ^{ème} conseiller supplémentaire	Abs	

Membres du bureau en exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants
25	13	0	12	13

Délibération n°2019-12-03_1622

Protocole transactionnel - Société Clarilog

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le protocole transactionnel prévoyant le versement de la somme de 2 995 € HT, soit 3 594 € TTC à la Société Clarilog correspondant au montant de sa facture n°FB0431 émise le 1er décembre 2017 dans le cadre du contrat de maintenance de logiciels

Vote : Pour 13

Délibération n°2019-12-03_1623

Protocole transactionnel - Société Maximum

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le protocole transactionnel prévoyant le versement de la somme de 4 545€/HT, soit 5 454€/TTC à la Société Maximum correspondant aux prestations restant à exécuter dans le cadre du marché n°18 00 027.

Vote : Pour 13

Délibération n°2019-12-03_1624

Protocole transactionnel relatif au contentieux sur la ZAC du Centre-ville Morangis

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le protocole transactionnel avec la société Antin Résidences et la commune de Morangis.

Vote : Pour 13

Levée de séance à 13h30

A Vitry-sur-Seine, le 06 décembre 2019

Le Président



Michelle LEDRETTE

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Michelle Ledrette', is written over the printed name.